

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 MAI 2020 à 18 h 30

Le vingt-cinq mai deux mille vingt, à dix-huit heures trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Verrière des Cordeliers, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 18 Mai 2020. Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (19) :

M. Marc DELEIGUE, Mme Marion CHOFFEL, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, M. Stéphane ROBERT, Mme Caroline MUSCELLA, M. Pascal DANCETTE, Mme Marie-Thérèse MORAND, M. Yves DELORME, Mme Corinne CHABORD, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Lucie DANCETTE, M. Jean-Marc PALLET, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, Mme Nadine EUKSUZIAN, M. Jacques PRAT, M. Jean-Pierre MALSERT, Mme Catherine JEANTROUX

Absents au moment du vote : Néant

Secrétaire de séance : M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

DELIBERATION N° 2020-001 : Fixation du nombre d'adjoints au Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** la création de quatre postes d'adjoints

Transmis en Préfecture
le 17 juin 2020
Affiché le 26 mai 2020

Ont signé au registre tous les membres présents

A Sainte-Colombe, le 25 Mai 2020

**Le Maire,
Marc DELEIGUE**

